

Contre rendu du CA du mercredi 16 mai

Excusés : Carine ; Raphaël ; Samira ; Alice ; Marie ;

PREMIERE PARTIE

1. Vote CR AG d'avril

3 abstentions

0 contre

2. Bienvenue aux nouveaux bébés/nouvelle famille

Wassim et Mariette en adaptation cette semaine

3. Temps pédagogique : Sanctions, punitions, ... comment réagir lorsqu'un enfant dépasse le cadre ?

Point de départ de la réflexion : un cas concret, celui d'un enfant qui se détache systématiquement en voiture

Distinction proposée sanction/punition

Sanction = une visée éducative

Punition = issue d'une émotion de l'adulte

Différents cas concrets sont évoqués. La difficulté est souvent dans la gestion de la répétition d'un même comportement. Les enfants testent à de multiples reprises.

Pour éviter une réaction trop émotive : possibilité pour un parent de passer le relai à l'autre ; de faire « diversion » ; d'attendre le lendemain pour en reparler avec l'enfant.

Autres pistes discutées : importance d'un cadre stable pour l'enfant ; mettre en valeur les éléments positifs d'une journée ; savoir préserver des moments de complicité, surtout dans les périodes où l'enfant est plus difficile.

Si la famille se sent dans une impasse, ne pas hésiter à consulter un pédopsychologue.

Pistes de lecture : sur la figure d'attachement ; sur la discipline positive (Marabout)

4. Bilan stage du 30/04 sur la psychomotricité des 0-3ans

Matin : salariés (équipe éducative) + parents ; après-midi : salariés seulement

Importance de la motricité libre pour le développement moteur et psychologique de l'enfant.

Avant 6 mois pas de pleurs intentionnels : l'enfant a besoin des bras autant qu'il le demande.

Ensuite, le laisser le + possible en motricité libre sur un tapis d'éveil (pas de transat). Pas de mobile au-dessus du lit, portique, etc. afin de stimuler l'enfant sur les côtés et donc stimuler le déplacement.

De la documentation liée au stage est mise à disposition des parents

Piste de lecture : *De la naissance aux premiers pas*, Michèle Forestier

5. Point calendrier :

Fête de la crèche le vendredi 29 juin

Samedi 15 septembre : « formation » permanence le matin / auberge espagnole / braderie

l'après-midi

6. Proposition : port de casques pour vélo dans le jardin ?

Pas d'obligation légale

Les enfants ont tendance à aller très vite avec les draisienne : les éducateurs sont parfois amenés à les ranger et proposent plutôt les vélos. Cette solution semble la plus adaptée car le port du casque s'avère trop difficile à gérer.

7. Bilan sondage « actions crèche écolo »

Points les plus plébiscités :

- Yaourts en grosse quantité
- Producteurs locaux
- Partage de compétences (ex : fabrication de lessive, jardinage, etc.)
- Amélioration accès vélos : parking vélos (cf relance auprès de la ville : pas de suite) ; accès couvert à la crèche)

DEUXIEME PARTIE

1. Point ménage : bilan et perspectives

Le contrat avec Visa Propreté devait aller jusqu'au 16 juillet (15 jours de préavis) mais il ne donne pas pleine satisfaction :

- Les locaux ne sont pas toujours propres ; des lumières ont été laissées allumées, des portes n'ont pas été refermées après le passage des femmes de ménage.
- Le fait de devoir s'adresser à leur supérieur hiérarchique pour les éventuelles remarques complique la communication.
- Le coût est plus élevé.

Le recrutement d'une personne en direct semble préférable à tous : une annonce va être publiée en fin de semaine via le réseau ACEPP (+ une annonce à Pôle Emploi si pas assez de retours). On propose un poste en CDI, de 4 h/soir, à partir du 18 juin (période d'essai d'1 mois).

2. Convention avec le Dr Cousença

La convention a été mise à jour et serait désormais en reconduction tacite. Le docteur interviendra au CA de juin sur le sommeil du jeune enfant. La convention sera signée à ce moment-là .

3. Point terrasse

Transformation de la bordure béton en banc en bois : environ 1000€ de bois. Charles a obtenu un accord de principe de la part d'une scierie ; il attend un devis et une date de livraison.

Les parents seront sollicités pour l'installation.

4. Fiches de postes à mettre à jour

Afin d'assurer au mieux les futures passations et la continuité des pratiques à la crèche, les familles doivent remettre à jour leur fiche de poste et les transmettre aux postes secrétariat et informatique. Un rappel sera fait avant le CA de juin

